

Bruxelles, le 25 novembre 2025

Eva Smets
Executive Director
Oxfam-Solidarité

Heidi Rombouts
Directrice Générale de la DGD
A l'attention de :
D5, Direction Aide humanitaire
et Transition
Rue des Petits Carmes, 15
1000 Bruxelles

Madame,

Concerne: Lettre d'accord des Conditions Générales de programme “*Strengthening Protection through Community Leadership*”

Votre référence: D5.1/CJ/HUM.04.03.01/2025.08/2025/8304/1

Code projet : PG/2025/08

Notre référence: INTUA225

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 13 novembre 2025 qui notifie Oxfam de l'octroi d'un subside de **EUR 8.761.509** pour la mise en œuvre du programme “**Strengthening Protection through Community Leadership**” au Burkina Faso, au Mali, au Niger, en République Démocratique du Congo, dans les Territoires Palestiniens Occupés et au Yémen.

Nous sommes d'accord avec les « Conditions générales » fixées par la Convention et nous nous engageons à mettre en œuvre ce programme dans le respect de la loi relative à la Coopération belge au Développement du 19 mars 2013 dans sa version en vigueur au 17 juillet 2023 et de l'Arrêté Royal du 19 avril 2014 relatif à l'aide humanitaire dans sa version en vigueur au 17 Juillet 2023.

Vous trouverez ci-joint une copie de la déclaration de créance que nous avons transmise à la D5.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Eva Smets
Executive Director